



# ANNONCEMENT

# Championnats de France Juniors

Saison 2019-2020

Sous l'égide la *Fédération Française des Sports de Glace* et de la *Commission Sportive nationale de Patinage de Vitesse*, la Section Vitesse de l'ACPG, Cholet Short Track organise les Championnats de France Juniors de Short Track  
2019 - 2020

Les samedi 11 et dimanche 12 avril 2020

Patinoire **GlisséO**  
Avenue Anatole Manceau  
49300 Cholet

## Programme

### Samedi 11 avril

08h30 : Réunion des coaches  
08h45 : Echauffements  
09h15 : Début des courses  
13H00 : Cérémonie d'ouverture

### Dimanche 12 avril

08h30 : Echauffements  
09h00 : Début des courses  
16H00 : Podiums

*L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participants dans chaque catégorie.*



## Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx28m sur laquelle sera tracée 3 pistes de 111,12m.

Le tour de la piste sera entièrement recouvert de 80 matelas de protection avec un doublement de matelas dans les virages.

## Inscriptions

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le vendredi 27 mars 2020 (délai de rigueur), sur le site d'inscriptions en ligne <https://www.short-track.fr> et par mail au Coordinateur de Courses [stephane@larriere.fr](mailto:stephane@larriere.fr) avec copie à [contact.choletshorttrack@gmail.com](mailto:contact.choletshorttrack@gmail.com)

En cas de forfait connu avant la première journée de compétition merci de nous informer avant le vendredi 10 avril.

Tout patineur engagé est licencié Compétition à la **F.F.S.G.**

Le montant des frais d'inscriptions est de **30 € par patineur**, à régler à l'accueil **avant la compétition**.

Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

**Les inscriptions hors délais ne pourront pas être prises en compte.**

## Règles générales

Ces Championnats de France Juniors sont ouverts aux patineurs des catégories Junior A, Junior B, Junior C Juniors D et juniors E ayant réalisé les temps de sélection de leur catégorie d'inscription.

Ces Championnats de France junior restent ouverts en particulier aux patineurs Juniors ayant participé au Championnat de France Elite.

## Catégories

| Catégorie     | Distance | Temps Dames | Temps Hommes |
|---------------|----------|-------------|--------------|
| Juniors A U19 | 500 m    | 0.54.000    | 0.48.500     |
| Juniors B U17 | 500 m    | 0.55.000    | 0.50.000     |
| Juniors C U15 | 500 m    | 0.58.000    | 0.53.000     |
| Juniors D U13 | 500m     | 1.00.000    | 0.57.000     |
| Juniors E U11 | 333 m    | 0.43.000    |              |
|               | ou 500m  | 1.03.000    | 1.03.000     |



## Distances

| Catégories    | 1ère distance | 2ème distance | 3ème distance | Super finale         |
|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------------|
| Juniors E U11 | 500m          | 333m          | 500m          | 777m sur sélection   |
| Juniors D U13 | 1000 m        | 500 m         | 777 m         | 1000 m sur sélection |
| Juniors C U15 | 1000 m        | 500 m         | 777 m         | 1500 m sur sélection |
| Juniors B U17 | 1500 m        | 500 m         | 1000 m        | 1500 m sur sélection |
| Juniors A U19 | 1500 m        | 500 m         | 1000 m        | 1500 m sur sélection |

Relais Juniors : Hommes et Dames 3000 m

## Règles de compétition

Le tirage au sort, y compris la détermination du nombre de patineurs en finale, l'attribution des points, l'établissement du classement final et la détermination du vainqueur suivent les règles CSNPV 1.5 b c et 1.6.d et le règlement ISU

Les finales avec un seul patineur ne seront pas courues. Le patineur se verra attribué le nombre de points correspondants à la première place.

Super finale, Sont qualifiés les premiers patineurs (6 patineurs pour 777 m et 1000 m et 7 patineurs pour 1500 m) ayant acquis des points de finale + ex-æquo éventuels. **En tout état de cause le système de qualification sera entériné par la direction de la compétition.**

## Classements par distance et général

Des récompenses sont remises, sans attribution de titre, pour chacune des trois premières distances (hors super-finale). Ces récompenses sont distribuées immédiatement après la finale correspondante.

Un titre de Champion de France est décerné dans chacune des catégories Dames et Hommes en individuel sous réserve de l'alinéa 1-4-b ci avant relatif à la nationalité et du 5 b sur le nombre de participants.

Lors des Championnats de France par catégorie est également décerné un titre de Champion de France de relais juniors dames et hommes (équipe de clubs).

Un titre de Champion de France des clubs est décerné au club totalisant le maximum de points acquis en finales par toutes les patineuses et tous les patineurs du club, hors relais, sur les Championnats de France Elite et les Championnats de France Junior. Les éventuels patineurs ayant pris part à la fois aux Championnats de France Elite et aux Championnats de France junior par catégorie ne sont comptabilisés qu'une seule fois ; les points qui rentrent en compte sont obtenus comme le maximum du nombre de points de finale acquis lors des deux épreuves.

La Marseillaise est diffusée lors de la Présentation des équipes et au début de la Cérémonie de remises des titres à l'issue de la compétition.

**Pour les podiums les patineurs devront être en combinaison de course du club.**



## **Service Médical**

Présence d'un médecin urgentiste et d'un service de premiers secours.

## **Équipement des patineurs**

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national. Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

## **Tirage au sort**

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 11 avril à 8h30 (Horaire définitif sera précisé selon nombre d'inscription) en présence des coaches et des représentants des clubs. Cette réunion sera sous la responsabilité de l'arbitre et du coordinateur de course.

## **Responsabilités**

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

## **Assurance des patineurs**

Il incombe à chaque patineur, et à défaut au club de veiller que leurs patineurs bénéficient d'une assurance adéquate.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Steve Ollivier', with a long horizontal flourish extending to the right.

Steve OLLIVIER

**Président Section Vitesse ACPG**



**Il y aura possibilité de restauration sur place, ainsi que des stands de nos partenaires.**

## **HOTEL PARTENAIRE**

### **Hôtel Campanile Cholet**

2, Square Nouvelle France

49300 Cholet

02 41 62 86 79

## **Autres**

### **Hôtel Formule 1 Cholet**

Zone commercial carrefour avec toutes restaurations d'enseignes

Boulevard de Belgique

ZI de la Blanchardière,

49300 Cholet

08 91 70 52 23

### **Hôtel Première Classe**

rue de Terre Neuve

ZAC de l'Ecuyère, 49300 CHOLET

02 41 70 77 11



# **ANNONCEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE NATIONAL**

Saison 2019/2020

Le samedi 11 et le dimanche 12 avril 2020

Sous l'égide la **Fédération Française des Sports de Glace** et de la **Commission Sportive nationale de Patinage de Vitesse**, la Section Vitesse de l'ACPG, Cholet Short Track organise les Championnats de France Juniors de Short Track **2019 - 2020**

Les samedi 11 et dimanche 12 avril 2020

Patinoire **Glisséo**  
Avenue Anatole Manceau  
49300 Cholet

## **Programme**

### **Samedi 11 avril**

La compétition s'intégrera au milieu des championnats de France junior. Les horaires ne seront connus qu'une fois les inscriptions closes. Cette catégorie sera dans la même partie que les jeunes de façon à pouvoir utiliser certains patineurs en ramasseurs de plots pour les championnats de France.

Réunion des coaches 8h45 (en même temps que les championnats de France)  
Echauffement : 9h00

### **Dimanche 12 avril**

Début : 8h30

*L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participants dans chaque catégorie.*



## Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx28m sur laquelle sera tracée 3 pistes de 111,12m.

Le tour de la piste sera entièrement recouvert de 80 matelas de protection avec un doublement de matelas dans les virages.

## Inscriptions

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le vendredi 27 mars 2020 (délai de rigueur), sur le site d'inscriptions en ligne <https://www.short-track.fr> et par mail au Coordinateur de Courses [stephane@larriere.fr](mailto:stephane@larriere.fr) avec copie à [contact.choletshorttrack@gmail.com](mailto:contact.choletshorttrack@gmail.com)

En cas de forfait connu avant la première journée de compétition merci de nous informer avant le vendredi 10 avril.

Tout patineur engagé est licencié Compétition à la **F.F.S.G.**

Le montant des frais d'inscriptions est de **30 € par patineur**, à régler à l'accueil **avant la compétition**.

Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

**Les inscriptions hors délais ne pourront pas être prises en compte.**

## Règles générales

Il est créé une catégorie « NATIONAL » ouverte aux patineurs Junior A, B et Seniors ayant réalisé jusqu'à la date limite fixée dans l'annonce, les temps de sélection de leur catégorie d'inscription décrits ci-dessous, mais qui n'ont pas réalisé les temps qualificatifs au championnat de France de leur catégorie.

La catégorie « NATIONAL » comprend une seule catégorie individuelle séparée entre dames et hommes

| Catégorie | Distance | Temps Dames | Temps Hommes |
|-----------|----------|-------------|--------------|
| S A B     | 500 m    | 0.59.000    | 0.53.000     |



## Programme de la compétition

Les distances courues en individuel seront : 1 000 m, 500 m, 777m et super finale 1 500 m sur sélection

## Règles de compétition

La composition des séries et le schéma de qualification, y compris la détermination du nombre de patineurs en finale, l'attribution des points, l'établissement du classement final et la détermination du vainqueur suivent les règles CSNPV 1.5b, c et 1.6 d et le règlement ISU

Pour toutes les distances, hors super finale, les finales avec un seul patineur ne seront pas courues. Le patineur se verra attribué le nombre de points correspondants à la première place.

## Classement par distance et général

Il n'est pas prévu de remise de récompense par distance.

Un titre de Champion de Catégorie « NATIONAL » est décerné dans chacune des catégories Dame et Homme en individuel au premier du classement général.

Pour les podiums, les patineurs devront être en combinaison de course du club

## Service Médical

Présence d'un médecin urgentiste et d'un service de premiers secours.

## Équipement des patineurs

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national. Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.





## Tirage au sort

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 11 avril à 8h30 (Horaire définitif sera précisé selon nombre d'inscription) en présence des coaches et des représentants des clubs. Cette réunion sera sous la responsabilité de l'arbitre et du coordinateur de course.

## Responsabilités

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

## Assurance des patineurs

Il incombe à chaque patineur, et à défaut au club de veiller que leurs patineurs bénéficient d'une assurance adéquate.

Steve OLLIVIER  
**Président Section Vitesse ACPG**



**Il y aura possibilité de restauration sur place, ainsi que des stands de nos partenaires.**

### **HOTEL PARTENAIRE**

A 500m de la patinoire

## **Hôtel Campanile Cholet**

2, Square Nouvelle France

49300 Cholet

02 41 62 86 79

### **Autres**

#### **Hôtel Formule 1 Cholet**

Zone commercial carrefour avec toutes restaurations d'enseignes

Boulevard de Belgique

ZI de la Blanchardière,

49300 Cholet

08 91 70 52 23

#### **Hôtel Première Classe**

rue de Terre Neuve

ZAC de l'Ecuyère, 49300 CHOLET

02 41 70 77 11